



URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame Kévin et Clara SCHYNS-EVRARD** demeurant Place Puissant 11/1 à 4171 Poulseur.

Le terrain concerné est situé **La Gombe, 5 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section D n°1140W.**

La demande vise les travaux suivants : Transformation avec extension d'une habitation unifamiliale et aménagement d'une terrasse en bois (perméable) sur pilotis, et présente les caractéristiques suivantes :
Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°12) pour les raisons suivantes :

- La superficie au sol des est limitée à 30m² ;
 - L'acier corten ne fait pas partie de la liste des matériaux de parement autorisés par le Règlement ;
- Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

La demande déroge à l'affectation de la zone au plan de secteur : zone d'espaces verts.
Elle doit donc être soumise à enquête publique (article D.IV.40 du CoDT).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - **D.IV.40** - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale d'Esneux située, **Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX** - Service Urbanisme :

- Les jours ouvrables de 9:00 à 12:00 et **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.** le jeudi de 17:00 à 19:00.

L'enquête publique est ouverte le 24 août 2026 et clôturée le 7 septembre 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : PU 2026-063 SCHYNS-EVRARD.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 8 septembre 2026 à 9:00 à l'Administration communale d'Esneux, située, Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX - Service Urbanisme, uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Madame Florine PARIZEL dont le bureau se trouve Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX.